



CONSEILLER COMPOSTAGE (H/F)

390 Rue Henri Fabre
38926 Croles Cedex

Référence de l'offre :

Référentiel CNFPT :

Date de diffusion :

Nombre de poste :

Poste à pourvoir :

Date limite de candidature :

Date prévisionnelle de l'entretien :**Type d'emploi :**

Type de recrutement :

Cadre d'emplois :**Lieu de travail :****Temps de travail :****Environnement de travail :****Descriptif du poste :****Missions :****Direction Gestion des déchets – Réf. 038251209001681**

Animateur ou animatrice environnement

09/12/2025

3

1^{er} février 2026

9 janvier 2026

26 janvier 2026

Contractuel ou Titulaire en détachement

Permanent

Des techniciens territoriaux – Catégorie B (filière technique)

219 rue Guynemer – 38420 Le Versoud

Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)

Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.

Le Grésivaudan, communauté de communes de 105 000 habitants, assurera la gestion des déchets sur l'ensemble du territoire à compter du 1er janvier 2026.

Dans le cadre du déploiement du tri à la source des biodéchets, Le Grésivaudan a choisi de déployer le compostage individuel et partagé sur son territoire.

Les conseillers compostage sont en charge de participer au déploiement du compostage partagé et individuel.

Dans ce contexte, le pôle prévention de la Direction de la Gestion des Déchets situé au Versoud dans des bâtiments neufs et modernes, recherche 3 conseillers compostage pour compléter son équipe de 2 conseillers compostage.

Sous la responsabilité du chef d'équipe compostage, vous êtes chargé(e) de la distribution de composteur individuel, de la recherche et mise en place de site de compostage partagé, de l'animation de formations et d'ateliers, de la sensibilisation et l'information des usagers au pratique du compostage.

Promouvoir le compostage individuel :

- Eduquer, former et informer les usagers, professionnels, associations et administrations à la thématique.
- Proposer et mettre en œuvre un programme d'actions. Participer à l'élaboration des supports de communication.
- Participer aux manifestations, réunions et autres stands pour promouvoir le compostage et la gestion des bio déchets.

Déployer des sites de compostage partagé :

- Elaborer le diagnostic initial avant implantation d'un site.
- Assurer le déploiement des nouveaux sites.
- Participer à l'élaboration des supports de communication. Installer et suivre les sites de compostage partagé.
- Gérer le réapprovisionnement des sites en broyat et matériels pour le bon fonctionnement des sites.
- Animer le réseau des référents.

Planning :	Du lundi au vendredi (avec travail possible en horaires décalés, en soirée et le week end)
Spécificité(s) du poste :	Travail possible le soir et le week-end Port de charge et travail physique
Diplôme(s) :	Maître composteur
Connaissance(s)	Connaissances sur le compostage individuel et partagé, la gestion des déchets et la gestion des espaces verts Activité manuelle et bricolage Sensibilité forte aux enjeux environnementaux
Profil demandé	Expérience en gestion et prévention des déchets de préférence Faire preuve de polyvalence : animation (expression orale, écoute du public, pédagogie), communication (élaboration de document d'information), gestion administrative (courrier, compte rendu de réunions). Sens du contact et bon relationnel avec tous les publics (scolaires, habitants, professionnels, élus...) Maitrise des outils bureautiques Savoir transmettre l'information, être à l'aise à l'oral Goût pour le travail sur le terrain, le travail en équipe et l'animation Autonome, réactif, faire preuve d'initiative et de pédagogie
Permis et/ou habilitation(s)	Permis B exigé Permis remorque, CACES engin de chantier serait un plus
Rémunération	Salaire minimum par mois de 1836,20 € brut (échelon 1) + 370 € brut prime fonction + prime complémentaire équivalente à 1/12 ^{ème} de la rémunération
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du temps de travail • Télétravail. • Tickets restaurant avec participation de 60% employeur. • Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an) • Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe). • Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.
Procédure	Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : https://www.le-gresivaudan.fr/emploi ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex. Pour les fonctionnaires, merci de joindre votre dernier arrêté.
Règle statutaire	Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2 ^o du CGFP).
Travailleurs handicapés	Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.